

Compte rendu de la réunion du comité de suivi de l'installation du Centre de Soins Spécialisés pour Toxicomanes (CSST) 110, Les Halles, du 12 octobre 2004

(CR Rédigé par Sylvie Wieviorka et Cathie Simon Loudette)

La réunion se tient au 110, rue Saint Denis, lieu du CSST.

Accueil de Sylvie Wieviorka qui remercie les personnes présentes d'être venues à cette réunion qui va permettre de faire un premier point après 4 semaines d'ouverture, le centre ayant ouvert le 15 septembre.

Le Dr Guy Sebbah indique que lors de la réunion précédente, les numéros de téléphone du centre avait été distribués et qu'il n'y a eu aucun appel concernant des problèmes de violence aux abords du centre. L'équipe du "110 Les Halles" est très vigilante sur ce point et à l'écoute des riverains.

Maryse Dricot, Déléguée Régionale Ile de France de l'association SOS-DI, explique qu'il y a une montée en charge progressive de la file active. Actuellement, il y a 55 patients dans la file ce qui entraîne 15 à 20 passages par jour.

Une intervention de la police a eu lieu 5 jours après l'ouverture du centre, à l'intérieur de celui-ci, et depuis, il n'y a eu aucune violence à déplorer ni à l'intérieur du centre ni aux abords du centre.

Une habitante se plaint du bruit dans la cour engendré par la ventilation du sous sol.

Aline Lupuyau, directrice du centre, répond que dès le 1^{er} appel, elle s'est engagée à régler le problème. La ventilation a été coupée dans un premier temps et après le passage de techniciens, une minuterie a été installée. Apparemment le bruit engendré gêne toujours le voisinage. La ventilation sera donc coupée tant que le problème ne sera pas réglé.

Une habitante signale qu'une voiture appartenant à un membre de l'équipe du 110 a stationné plusieurs jours en contrevenant aux règles en vigueur, sans verbalisation. Une pétition a été rédigée pour protester. Cette voiture appartient à l'architecte en charge des travaux du centre. Il lui a été demandé de bien vouloir cesser de stationner devant le centre.

Guy Sebbah s'engage à donner les numéros de portable si toutefois des problèmes devaient se poser pendant les heures de fermeture du centre.

Un habitant demande si "l'association a demandé à ce que la loi Guigou s'applique".

Sylvie Wieviorka lui répond que comme cela a été expliqué aux réunions précédentes, ce n'est pas une loi mais une circulaire faite pour empêcher que les services de police interpellent un usager de drogue détenant une seringue au motif d'une présomption d'usage à proximité de lieux d'échanges de seringues. Ces actes allaient à l'encontre de la politique de réductions des risques.

D'autre part une association n'a pas à demander ou refuser à ce que la loi s'applique. La loi s'applique pour tous. Et si la question est : la police peut-elle intervenir aux abords d'un centre de soins spécialisés pour toxicomanes ? la réponse est oui.

A la question d'une habitante sur les effets positifs d'un centre comme celui là, Maryse Dricot répond que ces lieux participe d'une part à la réduction des risques, (nombre de patients touchés par le SIDA divisé par 3 en 10 ans), et d'autre part améliore les conditions de vie des patients.

Guy Sebbah indique que tous les centres de ce type font une fois par an un rapport d'activités et que celui du "110, Les Halles" pour l'année 2004, sera disponible en Mars/avril 2005. D'ores et déjà un rapport d'activité d'un autre centre de ce type est à la disposition de ceux qui le désirent.

Une habitante souhaite savoir quel est le lien entre Alliance Immobilière et ce centre.

Ce centre est géré par l'Association SOS Drogue International. L'association SOS Drogue International fait partie du Groupe SOS.

Guy Sebbah explique que le groupe SOS est un groupe d'économie sociale et solidaire.

5 associations se sont regroupées pour avoir des outils en communs. Parmi ces outils existe

- un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) « Alliance Gestion » qui sert aux directeurs des associations comme conseil et contrôle en ressources humaines, contrôle financier, administratif, et juridique.
- Une UES (Union d'Economie Sociale – fonctionnement coopératif) Alliance Immobilière qui sert aux associations à acquérir des locaux dans le but de permettre la création de centres sociaux, médicosociaux ou sanitaires.

Cette UES, comme l'ensemble des structures du Groupe SOS est régulièrement contrôlée par les pouvoirs publics annuellement et/ou par des audits ponctuels.

Ces outils sont mis en place dans toutes les associations importantes en France (exemple du Secours Catholique, exemple de la Croix Rouge Française, etc....).

Comme beaucoup d'associations qui interviennent dans le champ médico-social, les associations du Groupe SOS ont un parc immobilier important ce qui permet une meilleure stabilité financière, et ce pour atteindre les objectifs des associations : insertion sociale, soins, hébergements, soins palliatifs, etc...

C'est grâce à ces outils professionnels de ce type que les pouvoirs publics nous font confiance sur des sujets aussi important que la santé ou la précarité.

Quant aux étages supérieurs du 110, rue St Denis, qui appartiennent à Alliance Immobilier. Ils ne seront pas utilisés pour accueillir des patients ou pour toute autre activité sociale ou médicosociale. Ils pourront être destinés à une école de formation. Si ce n'est pas le cas, ils pourraient être revendus à des particuliers.

Un policier de quartier du 1^{er} Arrdt demande d'où viennent les patients.

Aline Lupuyau répond que principalement ce sont des anciens patients du centre Parmentier plus quelques personnes nouvelles qui proviennent essentiellement du quartier.

Monsieur Legaret, Maire du 1^{er} arrondissement, indique que la crainte exprimée à l'origine par les habitants était que le centre n'entraîne dans le quartier un accroissement du nombre de toxicomanes. Il propose qu'à chaque début de réunion du comité de suivi, des données chiffrées actualisées soient données.

Maryse Dricot confirme que les nouvelles prises en charge viennent du forum. Au prochain comité de suivi la file active sera plus grande. Les 49 patients qui viennent du centre Parmentier correspondent à la moitié de la file active du centre.

Sylve Wieviorka explique que la file active signifie tout patient qui vient au moins 1 fois par an et au plus tous les 14 jours.

Le problème qui pourrait se poser est le nombre de passage par jour. L'important est de trouver le bon équilibre. D'autre part, elle précise qu'il existe 20 centres dans Paris, et que donc il n'y a aucune raison que tous les patients parisiens viennent au 110, Les Halles.

L'objectif de passage est de 25 à 30 par jour. Il est possible qu'il y ait des pics.

Des représentants d'associations (La Clairière et Aux Captifs) indiquent que l'ouverture du centre n'a pas engendré plus de toxicomanes sur le secteur et qu'un travail d'accompagnement au centre va se mettre en place progressivement.

L'association Accomplir souhaite aborder la question de la présence et du trafic de Subutex dans le quartier.

Sylvie Wieviorka explique ce qu'est le Subutex. C'est un traitement de substitution à l'héroïne prescrit sur ordonnance. Il permet au toxicomane traité d'avoir une vie sociale plus régulée, de se soigner et de ne pas être en manque.

Pour 80% des usagers, le Subutex est pris comme un médicament mais certains détournent le système et en organisent le deal; C'est le cas devant l'église St Leu.

La question par rapport au centre est la prise en charge des usages détournés de Subutex. La lutte contre les trafics est du ressort de la police.

Guy Sebbah indique qu'il y a un rôle pédagogique à avoir vis à vis des autres centres de soins non spécialisés, auprès du réseau soignant (médecins, pharmaciens), au sujet des prescriptions et du traitement au Subutex qui parfois sont inappropriés.

Le traitement prescrit au centre est principalement la Méthadone.

Le représentant du commissariat du 1^{er} témoigne que dans le quartier, il n'y a pas de médecin ou de pharmacien qui délivrent des ordonnances de Subutex douteuses.

Monsieur Legaret propose qu'à la prochaine réunion, un pharmacien du quartier soit présent.

Guy Sebbah se charge d'en inviter un.

La prochaine réunion aura lieu **Le LUNDI 22 NOVEMBRE A 19h au 110 Les Halles**